



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 18 mai 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents madame Jocelyne Houle, vice-présidente et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, M^e Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Est absent monsieur le maire Yves Ducharme.

CE-2005-752 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 4 MAI 2005

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 4 mai 2005 a été déposée aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2005-753 APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 18 - 78 339,91 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 18 - 401 880,77 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 17 - 6 029,14 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 16 - 457 713,23 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 18, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 18, la liste des réquisitions numéro 17 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 16 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 18	Pièces de comptes à payer	78 339,91 \$	2 au 6 mai 2005
Liste PD numéro 18	Pièces de comptes à payer	401 880,77 \$	2 au 6 mai 2005
Liste des réquisitions numéro 17	Pièces de comptes à payer	6 029,14 \$	2 au 6 mai 2005
Liste des embauches numéro 16	Embauches de personnel temporaire	457 713,23 \$	25 au 29 avril 2005

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-754 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-17 - 281 170,34 \$ - PÉRIODE DU 28 AVRIL AU 4 MAI 2005**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-17, d'un montant total de 281 170,34 \$, pour la période du 28 avril au 4 mai 2005.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-755 **RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-17 - 75 057,81 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-17, au montant de 75 057,81 \$, pour la période du 26 avril au 2 mai 2005.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-756 **RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-18 - 17 361,35 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-18, au montant de 17 361,35 \$, pour la période du 3 au 9 mai 2005;

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-757 **AUTORISATION AU SERVICE D'INGÉNIERIE POUR LA PRÉSENTATION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES AFIN D'OBTENIR LES APPROBATIONS REQUISES POUR LE REMPLACEMENT DE PONCEAUX SUR LE CHEMIN PINK - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES ET DE VAL-TÉTREAU - RICHARD JENNINGS ET LAWRENCE CANNON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service d'ingénierie à présenter tous les documents requis en vue de l'obtention des autorisations nécessaires auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, afin de permettre la réalisation des travaux pour le projet de remplacement de ponceaux sur le chemin Pink.

Adoptée

CE-2005-758

SOUSSION 2004 SI 256 - CIMA+, S.E.N.C. - ÉTUDES PRÉPARATOIRES - TRAVAUX DE LA PHASE III - USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DU SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DU TRAITEMENT DES EAUX ET DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - 94 895,62 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge à la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, au montant de 94 895,62 \$ incluant les taxes, un contrat pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour les études préparatoires pour le projet des travaux de la phase III à l'usine d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau située au 858A, rue Notre-Dame, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 25 novembre 2004 et ce, étant la seule firme s'étant qualifié après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2003-160.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-50021-001-48947	11 220,62 \$	Honoraires professionnels - usines d'eau usées honoraires professionnels
11-40024-001-48948	77 900,00 \$	Études - usine eaux usées EMR 04 06 études
04-13493	5 775,00 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
41110-411	11 220,62 \$		Admin.-traitement et gestion matières résiduelles // serv. prof. et génie
03-10110		11 220,62 \$	Dépense immobilisable financée par activité fin. // études

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-759

SOUSSIONS 2005 SP 034 ET 2005 SP 102 - ENTREPRISE LOCATION D'AUTO LTÉE - LOCATION SAUVAGEAU - LOCATION EMPRESS - LOCATION DE VÉHICULES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge, aux firmes suivantes, des contrats pour la location de véhicules, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et les soumissions déposées en date du 7 mars 2005 et du 11 avril 2005 et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour chacun des items, à savoir :

Entreprise Location d'auto Canada Ltée, 2300, Stevenage Dr., Ottawa, Ontario, K1G 3W3 pour les items 1, 2, 3, 8 et 10 de l'appel d'offres 2005 SP 034 et les items 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'appel d'offres 2005 SP 102;

Location Sauvageau, 521, Côte Joyeuse, St-Raymond, Québec, G3L 4A9 pour les items 4, 5, 6, 7, 9, 12, 13 et 14 de l'appel d'offres 2005 SP 034;

Location Empress, 1045, boulevard de la Carrière, Gatineau, Québec, J8Y 6W5 pour l'item 11 de l'appel d'offres 2005 SP 034.

	Tarifs (excluant taxes)		
	Journaliers	Hebdomadaire	Mensuel
Entreprise Location d'auto Canada Ltée			
Soumission 2005 SP 034			
ITEM 1 – Voiture sous-compacte	26,99 \$	192,50 \$	-
ITEM 2 – Voiture compacte	27,50 \$	199,50 \$	-
ITEM 3 – Voiture intermédiaire	33,95 \$	237,65 \$	-
ITEM 8 – Fourgonnette compacte 5 à 7 places	38,94 \$	233,64 \$	934,56 \$
ITEM 10 – Fourgonnette pleine grandeur, transport d'objets	34,94 \$	209,64 \$	838,56 \$
Soumission 2005 SP 102			
ITEM 1 - Camion 1/2T cabine régulière boîte de 6'	35,14 \$	210,87 \$	843,48 \$
ITEM 2 - Camion 3/4T cabine régulière boîte de 6'	40,56 \$	243,37 \$	973,48 \$
ITEM 3 - Camion 1/2T cabine allongée boîte de 6'	35,14 \$	210,87 \$	843,48 \$
ITEM 4 - Camion 3/4T cabine allongée boîte de 6'	40,56 \$	243,37 \$	973,48 \$
ITEM 5 - Camion 3/4T cabine équipée boîte de 6'	40,56 \$	243,37 \$	973,48 \$
ITEM 6 - Camion 4X4 cabine régulière boîte de 6'	35,14 \$	210,87 \$	843,48 \$
ITEM 7 - Camion 4X4 cabine allongée boîte de 6'	35,14 \$	210,87 \$	843,48 \$
Location Sauvageau			
Soumission 2005 SP 034			
ITEM 4 – Camion 1/2T cabine régulière boîte de 8'	78,00 \$	290,29 \$	1 244,00 \$
ITEM 5 – Camion 3/4T cabine régulière boîte de 8'	80,00 \$	290,29 \$	1 244,00 \$
ITEM 6 – Camion 1/2T cabine allongée boîte de 8'	86,00 \$	290,29 \$	1 244,00 \$
ITEM 7 – Camion 3/4T cabine allongée boîte de 8'	86,00 \$	336,94 \$	1 444,00 \$
ITEM 9 – Fourgonnette pleine grandeur 12 à 15 places	154,00 \$	511,91 \$	2 194,00 \$
ITEM 12 – Camion cube 18 de pieds	124,00 \$	361,20 \$	1 548,00 \$
ITEM 13 – Camion 4X4 cabine régulière boîte de 8'	88,00 \$	300,51 \$	1 288,00 \$
ITEM 14 – Camion 4X4 cabine allongée boîte de 8'	94,00 \$	336,91 \$	1 444,00 \$
Location Empress			
Soumission 2005 SP 034			
ITEM 11 - Camion cube de 16 pieds	65,00 \$	325,00 \$	1 245,00 \$

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	DESCRIPTION
02-71420-515	Opération de terrains
02-71430-515	Entretien des parcs et aménagements
02-71440-515	Horticulture et arboriculture
	Entretien des pelouses
02-71526-515	Autres services et modules – fêtes et festivals
02-31210-515	Rue pavées

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-760

SOUSSION 2005 SI 078 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES NOUVELLES RUES - CÔTE BELLEVUE - SERVICE D'INGÉNIERIE - 74 766,25 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7 pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis et la surveillance avec résidence pour le projet de « Pavage et éclairage des nouvelles rues - Côte Bellevue », au montant total de 74 766,25 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 17 mars 2005 et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection le tout, conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2003-160.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71489-411-48949	8 101,87 \$	Simon Racine 9 - aménagement serv. prof. et génie
06-30149-010-48950	62 114,38 \$	Services municipaux - rues Plaine, Gallois, Jobin honoraires professionnels
04-13493	4 550,00 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71489-692	8 101,87 \$		Simon Racine 9-aménagement // équip. non-capitalisable
71489-411		8 101,87 \$	Simon Racine 9-aménagement // serv. prof. et génie

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-761

SOUSSION 2005 SI 097 - FONDEX OUTAOUAIS - SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE - CONTRÔLE DES MATÉRIAUX - ÉLARGISSEMENT DE LA MONTÉE PAIEMENT, PHASE 1 - SERVICE D'INGÉNIERIE - 31 378,82 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Fondex Outaouais, 170, rue Devault, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Z 1S6 pour la prestation de services professionnels de laboratoire – contrôle des matériaux – Élargissement de la montée Paiement, phase 1, selon les prix forfaitaires et unitaires apparaissant au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 31 378,82 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date 5 avril 2005 et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2003-160.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-31342-002-48951	29 469,22 \$	Élargissement de la Montée Paiement honoraires professionnels
04-13493	1 909,60 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-31342-001	29 469,22 \$		Élargissement de la Montée Paiement // élargissement Montée Paiement
18-31342-002		29 469,22 \$	Élargissement de la Montée Paiement // honoraires professionnels

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-762 **SOUSSION 2005 SI 099 - APA INC. EXPERTS-CONSEILS - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES NOUVELLES RUES - MANOIR DES TREMBLES - SERVICE D'INGÉNIEURIE - 40 164,43 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - LAWRENCE CANNON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme APA Inc. Experts-Conseils, 1910, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N9 pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis et la surveillance avec résidence pour le projet de « Pavage et éclairage des nouvelles rues - Manoir des Trembles », au montant total de 40 164,43 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 avril 2005 et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2003-160.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30096-006-48952	37 720,17 \$	Éclairage/pavage ptie rues du Huard et des Tourelles honoraires professionnels
04-13493	2 444,26 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-763 **SOUSSION 2005 SI 100 - GROUPE-CONSEIL GENIVAR INC. - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PAVAGE ET ÉCLAIRAGE DES NOUVELLES RUES - VILLAGE TECUMSEH - SERVICE D'INGÉNIEURIE - 32 836,77 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Groupe-conseil GENIVAR Inc., 500, boulevard Gréber, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3, pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation de plans et devis et la surveillance avec résidence pour le projet de « Pavage et éclairage des nouvelles rues - Village Tecumseh », au montant total de 32 836,77 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 avril 2005 et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée par la résolution numéro CM-2003-160.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30102-006-48953	30 838,44 \$	Pavage des nouvelles rues - Village Tecumseh honoraires professionnels
04-13493	1 998,33 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-764 **SOUMISSION 2005 SI 094 - PAVAGE GADBOIS - AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT AU PARC SAINT-ROSAIRE - SERVICE D'INGÉNIERIE - 22 568,77 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Pavage Gadbois, 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour les travaux d'aménagement d'un stationnement au parc Saint-Rosaire sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour la somme approximative de 22 568,77 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 24 mars 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-40020-002-48954	21 195,32 \$	Travaux d'immo. district des Promenades, parc St-Rosaire
04-13493	1 373,45 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-765 **SOUMISSION 2005 SP 057 - CONSTRUCTION DJL INC. - AMÉNAGEMENT DE JEUX D'EAU - PARC LLOYD - SERVICE D'INGÉNIERIE - 149 004,76 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - RICHARD JENNINGS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction DJL Inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7 pour les travaux d'aménagement de jeux d'eau au parc Lloyd sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 149 004,76 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 14 avril 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30137-002-48955	139 936,88 \$	Aménagement et réfection de divers parcs site de sport extrême parc Lloyd
04-13493	9 067,88 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30137-004	5 382,02 \$		Aménagement et réfection de divers parcs // aménag. stationnement Théâtre de l'Île
06-30137-001	3 005,85 \$		Aménagement et réfection de divers parcs // structure parc Lloyd
06-30137-002		8 387,87 \$	Aménagement et réfection de divers parcs // site de sport extrême parc Lloyd

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-766

SOUSSION 2005 SP 042 - CONSTRUCTION NOVEX - 9071-9048 QUÉBEC INC. - RÉHABILITATION DE L'AQUEDUC DE LA RUE CHAZEL - SERVICE D'INGÉNIERIE - 295 924,82 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DES PROMENADES - PAUL MORIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Construction Novex – 9071-9048 Québec Inc., 685, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour les travaux de réhabilitation de l'aqueduc de la rue Chazel sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 295 924,82 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 avril 2005 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30122-008-48956	60 000,00 \$	Réfection et aménagement du réseau routier réfection bordures et trottoirs
06-30122-003-48957	50 000,00 \$	Réfection et aménagement du réseau routier pavage secteur Gatineau
06-30199-008-48958	167 915,92 \$	Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout aqueduc - rue Chazel
04-13493	18 008,90 \$	TPS à recevoir ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30199-021	35 332,67 \$		Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // égout - rue Micheline
06-30199-009	5 557,07 \$		Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // égout - rue Chazel
06-30199-007	31 179,23 \$		Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // aqueduc - rue Micheline
06-30199-003	95 846,95 \$		Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // aqueduc - rue Lorimier et autres
06-30199-008		167 915,92 \$	Programme de réfection réseau d'aqueduc et d'égout // aqueduc - rue Chazel

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-767 **SOUSSION 2005 SP 062 - DIVERS FOURNISSEURS - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 500 000 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des opérations de terrain à se procurer les divers types de béton bitumineux et le bitume d'amorçage pour les travaux d'asphaltage dans les divers secteurs de la municipalité, en tenant compte des secteurs à desservir, de la distance de l'usine, des coûts de transport, du temps d'attente, des heures de pointe de la circulation et des prix soumis, conformément aux documents d'appel d'offres et leurs soumissions respectives déposées en date du 14 avril 2005 et suivant le tableau des prix annexé qui fait partie intégrante de la présente résolution et ce, de la façon la plus avantageuse pour la Ville.

Le contrat sera valide jusqu'à la fermeture des usines à la fin de la présente année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-31210-625 - Rues pavées - Asphalte et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-768 **SOUSSION 2005 SP 073 - FOURNITURE ET ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM ET ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM EN FLOCONS - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - TOTAL ANNUEL APPROXIMATIF DE 149 216,18 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge, aux firmes suivantes, des contrats pour la fourniture d'abat-poussière, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et les soumissions déposées en date du 28 avril 2005, à savoir :

SECTION A

Multi Routes Inc., 11415, 6^e Avenue, R.D.P. Montréal, Québec, H1E 1R8, pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium liquide au prix unitaire de 0,3025 \$/litre incluant les taxes, pour un total annuel approximatif de 136 132,08 \$, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

SECTION B

Somavrac Inc., 3450, boulevard Gene H.Kruger, Trois-Rivières, Québec, G9A 5G1, pour la fourniture de chlorure de calcium en flocons, au prix unitaire de 523,37 \$ la poche d'une tonne, l'option de livraison étant de 19,55 \$ la poche incluant les taxes, pour un montant annuel approximatif de 13 084,10 \$, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

Le contrat prendra effet à compter de la date de la présente résolution et se terminera le 31 décembre 2007.

Les prix unitaires seront révisés annuellement le tout basé sur l'indice des prix à la consommation (IPC), en tenant compte de la variation de l'indice du 30 septembre de l'année qui se termine avec celui de l'année précédente.

Le trésorier est autorisé à prévoir les montants nécessaires au budget des années 2006 et 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
31220-521	140 135,43 \$	Chemins ruraux entr. rép./infras.
04-13493	9 080,75 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-769 **AUTORISER L'OCTROI D'UN MANDAT À LA FIRME CIMA+, S.E.N.C. POUR EFFECTUER UNE ÉTUDE DE CONCEPTS POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD MALONEY EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour la prestation des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'une étude de concepts pour le projet de réaménagement du boulevard Maloney Est au montant total de 24 845,40 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec l'offre de services professionnels déposée en date du 26 avril 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
30120-999-48959	23 333,40 \$	Ingénierie autres
04-13493	1 512,00 \$	TPS à recevoir ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
30120-411	23 333,40 \$		Ingénierie // serv. prof. et génie
30120-999		23 333,40 \$	Ingénierie // autres

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-770 **SOUSSION 2005 SP 066 - LA BOUTIQUE DU PLONGEUR (TRITON) LTÉE - COMPRESSEUR ET CYLINDRES - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - 98 800,72 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme La Boutique du Plongeur (Triton) Ltée, 1355, boulevard des Laurentides, Laval, Québec, H7M 2Y2 pour la fourniture d'un compresseur incluant un système de filtration et une station de remplissage et de 15 cylindres au montant total de 98 800,72 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 24 mars 2005 et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-40026-003-48960	58 236,63 \$	Système de caméras et d'enregistrement - incendie compresseurs
11-40010-001-48961	34 551,44 \$	Cylindres (cascades 12) SPI 04 05 cylindres
04-13493	6 012,65 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-771 DEMANDE DE LOCATION DE STATIONNEMENT À LA PLACE-DE-LA-CITÉ

CONSIDÉRANT QUE la division stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier a reçu une demande de la Corporation Énergie Brascan pour louer 30 espaces de stationnement sur une base annuelle à tarification réduite au stationnement de la Place-de-la-Cité;

CONSIDÉRANT QUE la demande de stationnement de la corporation Énergie Brascan rencontre les objectifs fixés lors de la mise en place du stationnement de la Place-de-la-Cité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a comme objectif de contrôler l'abus du stationnement à la maison de la culture, sur les rues et dans les champs voisins et de créer des habitudes harmonieuses en stationnement tout en respectant l'environnement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la création d'une zone de stationnement réservée pour 30 véhicules à la Corporation Énergie Brascan au stationnement de la Place-de-la-Cité au montant de 40 \$ / mois pour une période de trois ans pouvant être annulée sur pré-avis de 60 jours.

Adoptée

CE-2005-772 SUBVENTION DE 225 \$ - ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS INC. - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 225 \$ à l'ordre de l'Association des bénévoles du CHSLD Vigi de l'Outaouais inc., à l'attention de madame Claire Vaive, présidente, 565, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4, à titre de subvention pour sa campagne de financement.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-773 **PARTICIPATION DE MADAME LOUISE POIRIER À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - 75 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Louise Poirier à participer à une activité organisée par l'Académie des retraités de l'Outaouais qui aura lieu le 16 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 75 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	75 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-774 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS INC. - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de la Corporation des Loisirs de Masson-Angers, à l'attention de monsieur Jacques Chartrand, 106, rue Joseph-Gosselin, Gatineau, Québec, J8M 1A8, à titre de subvention pour la Fête des bénévoles 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	1 500 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-775 **PARTICIPATION DU CONSEILLER RICHARD CÔTÉ À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE BADMINTON DE L'OUTAOUAIS - 29 MAI 2005 - 65 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Richard Côté à participer à une activité organisée par l'Association régionale de badminton de l'Outaouais qui aura lieu le 29 mai 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 65 \$ à l'ordre de l'Association régionale de badminton de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Steven Proulx, 68, rue Dubé, Gatineau, Québec, J8R 2W2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11413-972	65 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-776 **SUBVENTION DE 50 \$ - ÉCOLE DES TROIS-SAISONS - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'école Des Trois-Saisons, à l'attention de madame Marie-Paule Desjardins, 212, rue Cédar, Gatineau, Québec, J8P 5E8, à titre de subvention pour un BBQ qui aura lieu le 31 mai 2005 dans le cadre de la semaine des services de garde.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-777 **SUBVENTION DE 300 \$ - LÉGION ROYALE CANADIENNE - FILIALE 54 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES ET DE BUCKINGHAM - RICHARD JENNINGS ET JOCELYNE HOULE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Légion Royale Canadienne – Filiale 54, à l'attention de monsieur Len Pelletier, 176, rue Joseph, Gatineau, Québec, J8L 1G5, à titre de subvention pour la célébration de la Fête du Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	250 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-778 **SUBVENTION DE 150 \$ - ÉCOLE DU DÔME - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - LOUISE POIRIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'École du Dôme, à l'attention de madame Nicole Gagnon, 40, rue du Dôme, Gatineau, Québec, J8Z 3J4, à titre de subvention dans le cadre de la fête des finissants 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	150 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-779 **SUBVENTION DE 500 \$ - ÉCOLE LE PETIT PRINCE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'école Le Petit Prince, à l'attention de madame Martine Brisson, 44, rue de Juan-les-Pins, Gatineau, Québec, J8T 6H2, à titre de subvention pour la plantation d'un arbre dans la cour de l'école afin de célébrer la semaine de l'environnement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	500 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-780 **PARTICIPATION DU CONSEILLER ANDRÉ LEVAC À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE AU PROFIT DE L'APICA - 30 MAI 2005 - 125 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur André Levac à participer à une activité organisée au profit de l'Association des professionnels industriels et commerçants d'Aylmer le 30 mai 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de l'APICA, à l'attention de monsieur Guy Leblanc, C.P. 24, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E4, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11401-972	125 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-781 SUBVENTION DE 1 000 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR SAINT-MATHIEU - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - THÉRÈSE CYR

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du club d'âge d'or Saint-Mathieu, à l'attention de monsieur Marcel Denis, 63, rue des Flandres, Gatineau, Québec, J8T 4S1, à titre de subvention pour la location de conteneurs devant servir lors du nettoyage des parcs qui aura lieu le 20 mai 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	1 000 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005

Adoptée

Monsieur le conseiller André Levac quitte son siège.

CE-2005-782 ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MESSIEURS MARC BASTIEN, DAVID BLAIS, BENOIT GAUTHIER, PATRICK VAILLANCOURT ET DE MADAME MÉLANIE BÉGIN AU POSTE D'AGENT-PATROUILLEUR AU SERVICE DE POLICE - MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler les postes d'agent-patrouilleur au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de messieurs Marc Bastien, David Blais, Benoit Gauthier, Patrick Vaillancourt et de madame Mélanie Bégin au poste d'agent-patrouilleur au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens.

MM. Bastien, Blais, Gauthier, Vaillancourt ainsi que Mme Bégin sont assujettis à une période d'essai de 12 mois et leur date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de ces employés sera celui de la classe d'agent, 2^e échelon de la convention collective des policiers en vigueur.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21400-111 – Gendarmerie – Rémunération régulière – Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-783

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR CHARLES HOFFMAN À TITRE DE COORDONNATEUR AUX PROGRAMMES AU SERVICE D'URBANISME, DIVISION PROGRAMMES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, MODULE DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire, afin d'assurer la gestion administrative des programmes P.R.V.Q., P.R.Q., P.A.D., L.A.A.A., les mesures d'urgences, etc., il y a lieu de procéder à l'engagement contractuel d'un coordonnateur aux programmes au Service d'urbanisme, division des programmes et projets de développement, Module de l'aménagement et du développement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de monsieur Charles Hoffman répond adéquatement aux attentes de la direction du Module de l'aménagement et du développement du territoire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur Charles Hoffman à titre de coordonnateur aux programmes au Service d'urbanisme, division des programmes et projets de développement, Module de l'aménagement et du développement du territoire et ce, à compter du 9 mai 2005 jusqu'au 31 décembre 2006.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail lequel fait partie intégrante la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-61400-115 – Programmes et projets de développement – Réguliers – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-784

ENGAGEMENT À L'ESSAI DE MADAME MAGDALENA BOBER AU POSTE D'AGENT DE COMMUNICATION (ÉVÉNEMENTS ET PROTOCOLE) AU SERVICE DES COMMUNICATIONS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'agent de communication (événements et protocole) au Service des communications, (poste numéro 026 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai de madame Magdalena Bober au poste d'agent de communication (événements et protocole) au Service des communications.

Madame Magdalena Bober est assujettie à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de Mme Bober sera celui de la classe 09, 3^e échelon de la convention collective des cols blancs de l'ex-Ville de Hull.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19510-112 – Communications – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-785 **MUTATION À L'ESSAI DE MONSIEUR STÉPHANE BRUNET AU POSTE D'OPÉRATEUR C AU SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, CENTRE EST, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'opérateur C au Service des opérations de terrain, Centre Est, Module des travaux publics et de l'environnement selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai de monsieur Stéphane Brunet au poste d'opérateur C au Service des opérations de terrain, Centre Est, Module des travaux publics et de l'environnement.

Monsieur Stéphane Brunet est assujéti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M. Brunet sera celui de la classe IV de la convention collective des cols bleus de l'ex-Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31210-114 – Réseau routier – Rues pavées – Rémunération régulière – Régulier – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-786 **MUTATION À L'ESSAI DE MADAME SYLVIE MORIN AU POSTE DE SECRÉTAIRE AU SERVICE D'ÉVALUATION ET DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, DIVISION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de secrétaire au Service d'évaluation et des transactions immobilières, division des transactions immobilières, (poste numéro N-2005-003 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation à l'essai de madame Sylvie Morin au poste de secrétaire au Service d'évaluation et des transactions immobilières, division des transactions immobilières.

La date d'entrée en fonction de madame Sylvie Morin sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Sylvie Morin sera celui de la classe IV, 11^e échelon de la convention collective des cols blancs de l'ex-C.U.O..

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-62910-112 – Transactions immobilières – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-787

PROMOTION À L'ESSAI DE MONSIEUR MARC RICHER AU POSTE D'OPÉRATEUR B AU SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, CENTRE EST, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste d'opérateur B au Service des opérations de terrain, Centre Est, Module des travaux publics et de l'environnement selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai de monsieur Marc Richer au poste d'opérateur B au Service des opérations de terrain, Centre Est, Module des travaux publics et de l'environnement.

Monsieur Marc Richer est assujéti à une période d'essai de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M. Richer sera celui de la classe VI de la convention collective des cols bleus de l'ex-Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-31210-114 – Réseau routier – Rues pavées – Rémunération régulière – Régulier – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-788

RÉINTÉGRATION DE MONSIEUR ALAIN LAVOIE AU POSTE DE JOURNALIER SPÉCIALISÉ AU SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT - ABROGATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2004-1503

CONSIDÉRANT QUE ce comité acceptait le 6 octobre 2004 par sa résolution numéro CE-2004-1503, la promotion à l'essai de monsieur Alain Lavoie au poste d'opérateur de balai mécanique (nuit) au Service des opérations de terrain, Module des travaux publics et de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE le 26 avril 2005, monsieur Alain Lavoie a demandé de se prévaloir de l'article 9.04 de la convention collective des employés cols bleus de l'ex-Ville de Hull et réintégrer ainsi son poste initial, soit celui de journalier spécialisé au Service des opérations de terrain, Module des travaux publics et de l'environnement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte d'abroger sa résolution numéro CE-2004-1503 adoptée le 6 octobre 2004.

Adoptée

CE-2005-789

RETRAITE DE MONSIEUR YVES LAROCQUE, RESPONSABLE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE AU MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2005

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yves Larocque, responsable des services à la clientèle au Module de la culture et des loisirs, a confirmé qu'il prendra sa retraite le 1^{er} septembre 2005;

CONSIDÉRANT QUE M. Larocque aura complété 27 ans et quatre mois de service à la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser à monsieur Yves Larocque les sommes qui lui sont dues à la date de sa retraite prévue le 1^{er} septembre 2005 et ce, conformément à la convention collective en vigueur.

De plus, ce comité autorise M. Larocque à utiliser les journées de vacances, maladie et autres congés accumulés à son dossier avant la date effective de sa retraite.

Les fonds à cette fin seront pris à même l'appropriation budgétaire du Service concerné et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour offrir à M. Larocque leurs plus sincères remerciements pour ses années de loyaux services à la Ville.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-790

DÉMISSION DE MONSIEUR BENOIT DUCHARME AU POSTE DE CONSEILLER JURIDIQUE AU SERVICE DE POLICE, MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Benoit Ducharme occupant le poste de conseiller juridique au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens, a déposé sa démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la démission de monsieur Benoit Ducharme, conseiller juridique au Service de police, Module de la protection des personnes et des biens et ce, à compter du 13 mai 2005.

Le trésorier est autorisé à payer à monsieur Benoit Ducharme les montants qui lui sont dus.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier monsieur Benoit Ducharme de ses loyaux services.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-791

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR FRANÇOIS TROTTIER À TITRE DE CHARGÉ DE PROJET AU MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire, afin de réaliser un plan directeur des équipements communautaires, culturels et sportifs de la Ville de Gatineau, de procéder à l'embauche d'une ressource additionnelle;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de monsieur François Trottier répond adéquatement aux attentes de la direction du Module de la culture et des loisirs :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement contractuel de monsieur François Trottier à titre de chargé de projet pour la période du 21 mars au 16 décembre 2005 à raison d'une moyenne de 24.5 heures par semaine réparties sur 3.5 jours de travail à raison de 7 heures par jour.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-71422-135 – Plan directeur, parcs et espaces verts – Temporaires – Non syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-792

REQUÊTE EN RESTRICTION DES HEURES, SUSPENSION OU RÉVOCATION DU PERMIS D'ALCOOL POUR LE PALLADIUM D'OR, 90, BOULEVARD GRÉBER - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - THÉRÈSE CYR

CONSIDÉRANT QUE le 14 juin 2004 la Régie des alcools, des courses et des jeux octroyait à la compagnie 9067-7857 Québec Inc. (Palladium d'Or) un permis de bar avec autorisation de danses et spectacles sans nudité, et avec une capacité de 180 personnes;

CONSIDÉRANT QUE par décision écrite, la Régie des alcools, des courses et des jeux acceptait de délivrer ledit permis, car la délivrance de celui-ci n'apparaissait pas contraire à l'intérêt public et n'était pas susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ni de nuire à la tranquillité publique dans des conditions normales d'exploitation;

CONSIDÉRANT QUE depuis ladite décision de la Régie des alcools, des courses et des jeux, le titulaire a contrevenu à plusieurs dispositions de la *Loi sur les permis d'alcool* et la *Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques*;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police a eu à intervenir à plusieurs reprises pour des désordres;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'agir rapidement pour mettre un terme aux actes de violence et infractions aux lois et règlements de la Régie des alcools, des courses et des jeux :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les procureurs de la Ville de Gatineau à déposer devant la Régie des alcools, des courses et des jeux une requête en restriction des heures d'exploitation, suspension ou révocation du permis d'alcool du titulaire.

Adoptée

CE-2005-793

MAISON DE LA CULTURE - RÈGLEMENT HORS COUR - SOUS-TRAITANTS DE CONSORTIUM M.R.

CONSIDÉRANT QU'en date du 11 juin 2002 la Ville de Gatineau octroyait un contrat à l'entrepreneur général Consortium M.R. pour l'agrandissement de la maison de la culture;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'exécution dudit contrat, Consortium M.R. a engagé des sous-traitants pour exécuter des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les sous-traitants n'ont pas été payés par Consortium M.R. et qu'une poursuite est pendante devant les tribunaux impliquant la Ville de Gatineau et Consortium M.R.;

CONSIDÉRANT QUE le certificat de paiement final a été émis en date du 1^{er} avril 2005;

CONSIDÉRANT QUE la presque totalité des sous-traitants seraient prêts à régler les hypothèques légales qu'ils ont fait publier sur l'immeuble et ce, pour le montant dû en capital sans frais, ni intérêts, ni extras;

CONSIDÉRANT QU'en contrepartie du montant dû en capital les sous-traitants vont signer une mainlevée des hypothèques légales ainsi qu'une quittance finale et complète en faveur de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE Consortium M.R. réduira sa réclamation du montant correspondant en capital, intérêts et frais, du plein montant des hypothèques légales des sous-traitants;

CONSIDÉRANT QUE le règlement est fait sans aucune admission de responsabilité;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville d'accepter le présent règlement hors Cour :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des affaires juridiques ou son représentant à payer directement les sous-traitants de Consortium M.R. si les conditions ci-haut énumérées sont rencontrées.

De plus, ce comité autorise le Service des affaires juridiques ou son mandataire à signer et déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le présent règlement avec les sous-traitants.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
05-13181-60397	952 884,06 \$	Retenue sur contrat
04-13493	61 746,71 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-794

RÈGLEMENT HORS COUR - OPTIMUM SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC. c. VILLE DE GATINEAU - INFILTRATION D'EAU AU 530, RUE PRINCIPALE - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - JOCELYNE HOULE

CONSIDÉRANT QU'en date du 29 novembre 2002 Optimum société d'assurance inc. intentait une poursuite contre la Ville de Gatineau pour des dommages qui auraient été occasionnés aux biens de leur assuré, Lala Bistro Inc., situé au 530, rue Principale (devenu 530, avenue de Buckingham) suite à un refoulement d'égout en date du 30 mai 2002;

CONSIDÉRANT QUE leur poursuite s'élevait à 21 952,40 \$;

CONSIDÉRANT QUE la partie demanderesse accepterait le règlement pour une somme de 7 763,35 \$ en capital, intérêts et frais;

CONSIDÉRANT QUE le règlement est fait sans aucune admission de responsabilité;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville d'accepter le présent règlement hors Cour :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le règlement du présent litige pour une somme de 7 763,35 \$ en capital, intérêts et frais.

De plus, ce comité autorise le Service des affaires juridiques ou son mandataire à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le présent règlement hors Cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
19110-991-48962	7 763,35 \$	Auto-assurance dommages-intérêts

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

Monsieur le conseiller André Levac reprend son siège.

CE-2005-795

SUBVENTION DE 275 \$ - LEUCAN INC. - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 275 \$ à l'ordre de Leucan inc., 390, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour la Marche des Coccinelles qui se tiendra le 12 juin 2005.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	25 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11414-972	25 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	50 \$	Richard Côté - de Bellevue subventions
11412-972	50 \$	Joseph de Sylva - du Versant subventions
11411-972	25 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-796 **PARTICIPATION DE MADAME DENISE LAFERRIÈRE ET DE MONSIEUR MARC BUREAU À UNE ACTIVITÉ DU CLUB OPTIMISTE DE HULL INC. - 4 JUIN 2005 - 110 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame Denise Laferrière et monsieur Marc Bureau à participer à une activité organisée par le Club Optimiste de Hull inc, qui aura lieu le 4 juin 2005.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 110 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Hull inc., à l'attention de monsieur Mario Dufresne, 95, rue Mayburry, Gatineau, Québec, J9A 2E3 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	55 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions
11408-972	55 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-797 **SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour de l'équipement spécialisé.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11408-972	100 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-798 **SUBVENTION DE 500 \$ - ÉCOLE SAINT-JEAN-BOSCO - DISTRICT ÉLECTORAL DE VAL-TÉTREAU - LAWRENCE CANNON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'École Saint-Jean-Bosco à l'attention de madame Sylvie Lépine, présidente du Conseil d'Établissement, 71, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau, Québec, J8Y 3G5, à titre de subvention pour la production d'un recueil de poèmes et de dessins des élèves.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11404-972	500 \$	Lawrence Cannon - de Val-Tétreau subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-799 **SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (ÉCOLE DU PARC-DE-LA-MONTAGNE) - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la F.C.S.D.O. (École du Parc-de-la-Montagne) à l'attention de madame Lise Pichette, 15, rue Doucet, Gatineau, Québec, J8Y 5N4, à titre de subvention pour l'activité de fin d'année.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11407-972	100 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond/Vanier subventions
11405-972	100 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
11407-671	500 \$		Pierre Phillion - de St-Raymond/Vanier//fourn. de bureau
11407-972		500 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond/Vanier//subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-800 **SUBVENTION DE 600 \$ - LOISIRS SAINT-JEAN-BOSCO INC. - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre des Loisirs Saint-Jean-Bosco inc., 1459, boulevard Maloney, Gatineau, Québec, J8P 1J7, à titre de subvention pour louer les services de spécialistes professionnels en exhibition d'adresse en rouli-roulant.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11405-972	300 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions
11408-972	300 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

CE-2005-801 **SUBVENTION DE 1 125 \$ - CLUB OPTIMISTE AYLNER INC. - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 125 \$ à l'ordre du Club Optimiste Aylmer inc. à l'attention de monsieur Marcel Rainville, président, 94, rue du Patrimoine, Gatineau, Québec, J9H 3P4, à titre de subvention pour l'activité « Les fleurs de Macadam ».

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11403-972	333,34 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11402-972	333,33 \$	R. Alain Labonté - de Lucerne subventions
11401-972	333,33 \$	André Levac - d'Aylmer subventions
11415-972	25,00 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11408-972	50,00 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11405-972	50,00 \$	Marc Bureau - de Wright - Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mai 2005.

Adoptée

MADAME JOCELYNE HOULE
Maire suppléant et vice-présidente
Comité exécutif

SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif